

Cabinet Dentaire Capelette

78 boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

04 91 79 85 82

Consultations sur rendez-vous

MARSEILLE, le 18/06/2024

FACTURE N°188062024

Numéro de PEC : 58548

Numéro FINESS : 134752492

Nom du praticien : **Docteur JAMILA NAIT-RAISS**

Date de fin de soins : 18/06/2024

Nom de la mutuelle : CEGEMA

N° de sécurité sociale : 155067836107554

Date de naissance : 26/06/1955

Facture à nous acquitter concernant la part mutuelle de 261.23 euros pour le devis de prothèses dentaires de M. MARTINEZ JEAN PIERRE

Le patient a acquitté en totalité son reste à charge uniquement.

Description détaillée des actes effectués:

Prothèse amovible à châssis métallique RAC-M DENT 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 45, 46, 47 CODE HBLD112 à 1350 euros

Part R.O : 174,15 euros

Part R.C : 261,23 euros

Part à charge du patient : 914,62 euros

Dr EDOUARD LACROIX
FINESS : 134019355
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE
TEL : 0491798582

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Praticien :

Nom: NAIT RAISS JAMILA (134752492)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE SELAS
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 27/05/2024
Date de fin de validité de la PEC : 25/08/2024
Date de péremption de la PEC : 25/08/2024

Bénéficiaire:

Nom: MARTINEZ
Prénom: JEAN-PIERRE
N° Sécurité sociale : 1 55 06 78 361 075
Date et rang de naissance : 26/06/1955 - 1
Nom de l'org. complémentaire : CEGEMA EQUITE

Réf. almerys : 71554244
PEC n° 58548
N° almerys : 2024052700058548

Taux : 60% Régime général					
---------------------------	--	--	--	--	--

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
31-37, 41, 42, 45-47	Prothèse amovible RAC modéré	PA1		1 350,00 €	290,25 €	174,15 €	261,23 €

Montant total net TTC	1 350,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	174,15 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	261,23 €
Montant total à régler par l'assuré	914,62 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.
ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.